



DOCUMENTS, TEMOIGNAGES, RECHERCHES N° 36

LES PATRIOTES AZUREENS INTERNES ET CONDAMNES A MARSEILLE (1940-1942)

De décembre 1940 à juin 1942, une soixantaine d'Azuréens, arrêtés dans l'agglomération niçoise pour des faits politiques ou des actes de résistance, ont été transférés à Marseille, internés à la citadelle Saint-Nicolas (hommes) ou aux Présentines (femmes), avant d'être jugés par le tribunal militaire de la XV^e Région. Nous avons souhaité nous intéresser à ces faits sous l'impulsion de notre Administrateur Michel GOURY (neveu de l'un des cheminots arrêtés en octobre 1941) qui a rédigé deux études préparatoires qui nous ont été précieuses, en raison des documents judiciaires présentés.



La cour centrale du Haut-Fort
de la citadelle Saint-Nicolas

NOS SOURCES

GOURY Michel, *La citadelle Saint-Nicolas. Les années 40. Lieu d'internement et de condamnation des résistants de la première heure.*

GOURY Michel, *Etudiants, lycéens, cheminots, premiers acteurs de la Résistance. L'affaire des cheminots.*

Musée de la Résistance Azuréenne, DTR N° 8 *Les débuts de la Résistance gaulliste dans les Alpes-Maritimes* ; N° 22 *Les femmes dans la Résistance azuréenne* ; N° 24 *Les jeunes dans la Résistance azuréenne* ; N° 29 *Les ouvriers dans la Résistance azuréenne* ; N° 31 *La répression de la Résistance par Vichy et par les occupants dans les Alpes-Maritimes* ; Témoignages de Léon Barucchi, Arthur et Paulette François, Simone Geoffroy, Christiane Melon

ODRU Eugène-André, *Novembre 1940 à Nice.*